

INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER



En bref...

Adresse touchée

485, 18e Avenue

Investissements

Plus de 565 000 \$

Calendrier

Phase 1 :

Novembre et décembre 2017
Maçonnerie et buanderie

Phase 2 :

Avril, mai et juin 2018
Portes et fenêtres, marquise,
entrée principale

Horaire

Du lundi au vendredi,
entre 7 h et 17 h

Entrepreneur

Constructions Julien Béliveau inc.

Travaux majeurs de rénovation

Au printemps dernier, l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) annonçait qu'il entreprendrait des travaux dans votre immeuble cet automne. Le financement ayant été confirmé, les travaux de remise en état de l'enveloppe du bâtiment et d'isolation de votre immeuble commenceront bientôt. Ils permettront d'éliminer des infiltrations d'air et d'eau avant l'hiver. L'installation de nouvelles portes de balcon et de nouvelles fenêtres au printemps compléteront le travail. Votre confort sera ainsi amélioré. Finalement, l'accès à votre immeuble sera facilité.

Travaux de la phase 1 cet automne :

- ▶ La brique sera réparée aux endroits où l'eau s'infiltré.
- ▶ La buanderie située au sous-sol sera déplacée dans le local communautaire situé au rez-de-chaussée.

Travaux de la phase 2 au printemps 2018 :

- ▶ Les portes et les fenêtres qui n'ont pas été remplacées récemment le seront.
- ▶ Des garde-corps seront ajoutés aux balcons du rez-de-chaussée; les garde-corps des autres balcons seront remplacés.
- ▶ L'entrée principale, à l'extérieur de l'immeuble, sera refaite (escaliers, rampe d'accès, marquise, éclairage, espaces verts).
- ▶ À votre demande, un support à vélo sera ajouté.

Inconvénients

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires :

- ▶ bruit, poussière et présence des ouvriers à l'intérieur et autour de l'immeuble;
- ▶ présence d'équipements;
- ▶ durant la phase 2, présence des ouvriers dans les logements, lors du remplacement des portes et des fenêtres.

De plus, à **certains moments, vous n'aurez pas accès à vos balcons.** Surveillez les avis à cet effet.

**Des questions
concernant
le chantier?**



Nana Bwatshia

Agente de liaison

514 868-3265

Avec vous



Lors de la **rencontre de consultation** qui a eu lieu le **2 mars 2017**, vous avez exprimé vos préoccupations concernant :

- ▶ l'ajout d'un banc devant l'entrée de l'immeuble;
- ▶ l'état de la clôture de la cour arrière;
- ▶ la buanderie située au sous-sol.

Afin de répondre à ces préoccupations :

- ▶ le banc a été retiré des plans;
- ▶ la clôture de la cour arrière a été réparée pour que vous vous sentiez plus en sécurité dans la cour et pour empêcher les chiens de venir y faire leurs besoins;
- ▶ les laveuses et les sècheuses seront installées dans le local communautaire situé au rez-de-chaussée, comme vous l'avez proposé. La chaleur y sera moins intense. Les personnes à mobilité réduite y auront plus facilement accès et les non-résidents ne pourront pas y flâner. Ces travaux seront réalisés lors de la phase 1 afin d'améliorer dès maintenant votre confort et votre sécurité.

Une **rencontre d'information** a eu lieu le **24 octobre dernier**. Les **6 locataires présents** ont été informés du déroulement des travaux et de la collaboration requise entre tous les acteurs concernés. Les travaux se dérouleront cet automne, puis reprendront en avril lorsque la température sera plus clémente. Ils devraient se terminer au début de juin.

Vous serez invités à une autre rencontre. Ce sera le moment de discuter des règles d'utilisation de la nouvelle buanderie afin que tous puissent en profiter et éviter que certains problèmes se répètent. Nous vous attendrons en grand nombre!

À vous d'agir — Rôle du locataire

1. **Dès maintenant**, vous devez :

- ▶ **faire déplacer votre antenne satellite** sur le support prévu à cet effet sur le toit (voir fiche en annexe).

Les antennes qui n'auront pas été déplacées avant le début des travaux au printemps 2018 seront débranchées et retirées.

2. **Avant le début des travaux de la phase 2 au printemps 2018**, vous devrez :

- ▶ préparer votre balcon;
- ▶ dégager votre salon, vos portes et vos fenêtres.

Vous recevrez des fiches expliquant comment vous préparer.

Lors des travaux, vous devrez :

- ▶ être présent pour les travaux dans votre logement;
- ▶ entrer dans l'immeuble par une autre entrée que l'entrée principale.

3. **Surveillez les avis à l'entrée de votre immeuble** pour de l'information générale.

Merci pour votre patience et votre collaboration!

Pour toute autre demande, communiquez avec le centre d'appels et de la sécurité :

Entretien, réparations et extermination 7 h à 23 h – 7 j/7 | Réparations urgentes et sécurité 24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation
Québec

Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Vous possédez une antenne satellite ?

Dès maintenant, vous devez :

- ▶ **Faire déplacer votre antenne sur le support prévu à cet effet.**
- ▶ Ce support se trouve sur la toiture de votre immeuble.
- ▶ L'installation doit être faite par la compagnie qui vous fournit l'antenne et le service de câblodistribution.



Les étapes à suivre :

1. **Prenez rendez-vous** avec votre compagnie de câblodistribution.
2. **Avisez le centre d'appels** de l'Office de la visite du technicien au moins **24 heures à l'avance**.
Composez le 514 872-OMHM (6646).
3. **Lorsque le technicien sera sur place, appelez le centre d'appels pour les prévenir.**
Un employé de l'Office se déplacera pour lui permettre d'avoir accès à la toiture.
4. Faites-vous **rembourser les frais d'installation** en communiquant avec **Nana Bwatshia**, votre agente de liaison : **514 868-3265**. Ayez votre facture en main.

Votre antenne n'a pas été déplacée avant le début des travaux? **Elle sera débranchée et retirée.**

